

gouvernement libéral provincial, car c'est lui qui est chargé de l'administration de ces services.

La députée fera bien de remarquer que, depuis que nous avons pris le pouvoir, les paiements de transfert au titre des soins de santé ont augmenté au Canada de quatre milliards de dollars environ.

**Mme Albina Guarnieri (Mississauga—Est):** Monsieur le Président, ce n'est pas la première fois que nous entendons les protestations du ministre. Il va devoir dévoiler son jeu ce soir, à 18 heures. Le gouvernement va devoir se prononcer pour ou contre l'assurance-maladie.

Au cours des cinq premières années de mandat du gouvernement, le financement des programmes établis a augmenté en moyenne de 6,3 p. 100 et, pourtant, la qualité des soins n'a cessé de diminuer.

Plus tôt, aujourd'hui, le ministre a répété que la contribution de son gouvernement au programme de l'assurance-maladie va croître de 1,2 p. 100 seulement au cours de la prochaine année. Cela ne fera qu'accélérer la détérioration des services de santé.

Pourquoi le ministre permet-il que le soutien fédéral à l'assurance-maladie s'érode plus vite que ne croît l'inflation?

**M. le Président:** Le ministre a fait allusion à une règle établie depuis longtemps à la Chambre, à savoir que les questions ne doivent pas anticiper sur l'ordre du jour. Malgré tout, le ministre, qui en a le droit s'il le désire, a répondu à la question. Cette question est manifestement liée au débat qui a cours à la Chambre. Je crois devoir dire que ce n'est pas réglementaire. Le ministre peut répondre s'il le désire, mais il n'y est pas obligé. Je tiens à bien préciser que le ministre n'est pas forcé de répondre.

**L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, c'est justement à cause de l'information qu'a officiellement avancée la députée que je tiens à répondre, car elle dit que nous devons dévoiler notre jeu ce soir, à 18 heures.

Ce que les députés d'en face proposent, en fait, sous le couvert d'une motion favorisant l'assurance-maladie, c'est une motion de censure du gouvernement. Pour se prononcer en faveur de l'assurance-maladie, les députés ministériels devraient appuyer cette motion de censure.

Les Canadiens s'attendent certes à plus d'honnêteté et de sincérité que cela de la part de l'opposition.

**Des voix:** Bravo!

### Questions orales

#### LA SANTÉ

**Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et porte sur la prothèse mammaire Meme.

Plus d'un million de Canadiennes risquent d'avoir un cancer du sein dans leur vie. D'autre part, 12 000 Canadiennes se sont fait implanter une prothèse mammaire Meme. Quarante causes impliquant cette prothèse sont présentement devant les tribunaux américains. Une Canadienne de Delta, en Colombie-Britannique, a intenté une action en justice devant les tribunaux canadiens. Le ministre a sûrement une idée de ce que sont les horribles conséquences du cancer. Il sait que la prothèse mammaire Meme cause de graves inquiétudes.

Pourquoi le ministre persiste-t-il à refuser que la prothèse mammaire Meme soit retirée du marché jusqu'à ce qu'on ait fait la preuve qu'elle est sûre?

**L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Parce que, monsieur le Président, tous les faits dont le gouvernement du Canada a pris connaissance montrent jusqu'à maintenant que la prothèse Meme est aussi sûre que les autres prothèses mammaires.

Ce qui se produit aux États-Unis, c'est que la Food and Drug Administration est en train d'examiner les faits relatifs à toutes les prothèses mammaires. Nous procédons également à cette étude.

Ce que nous avons fait au Canada, c'est de mandater des organismes indépendants pour la réalisation d'études, par exemple le rapport Kerrigan. En second lieu, une étude a été effectuée par l'Université d'Ottawa. Elle a démontré que la prothèse Meme ne libère pas d'agents carcinogènes dans les conditions qu'on retrouve à l'intérieur du corps humain.

Nous examinerons attentivement toutes les nouvelles preuves scientifiques qui pourraient être produites, mais à partir des faits qui ont été présentés jusqu'ici au gouvernement du Canada, il n'y a pas de raison de croire que la prothèse mammaire Meme n'est pas sûre.

**Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam):** Monsieur le Président, il semble que notre système médical souffre de discrimination sexuelle systémique. Le ministre nous dit d'un air impassible que ce n'est pas vrai, mais j'aimerais lui poser une question.